

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2015/09/22-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 septembre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis du Comité Technique en date du 15 septembre 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

### DÉCIDE :

#### OBJET : Bilan Social 2014

Le conseil d'administration approuve le bilan social d'Aix-Marseille Université, réalisé au titre de l'année 2014, tel qu'annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 22 septembre 2015



Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université



# **LE BILAN SOCIAL 2014**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
22 SEPTEMBRE 2015**

# INTRODUCTION

## Rappel du cadre légal

Obligation d'avoir un Bilan Social dans les entreprises > **300 salariés** (*article L. 2323-70 du code du travail*)

Loi du 22 Juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

- ⊙ Un bilan de la politique sociale de l'établissement est présenté chaque année au **Comité Technique** (art L951-1-1 du code de l'éducation)
- ⊙ Le **Conseil d'Administration** approuve le bilan social présenté chaque année par le président (art L712-3 du code de l'éducation)

## Les objectifs fixés aux services

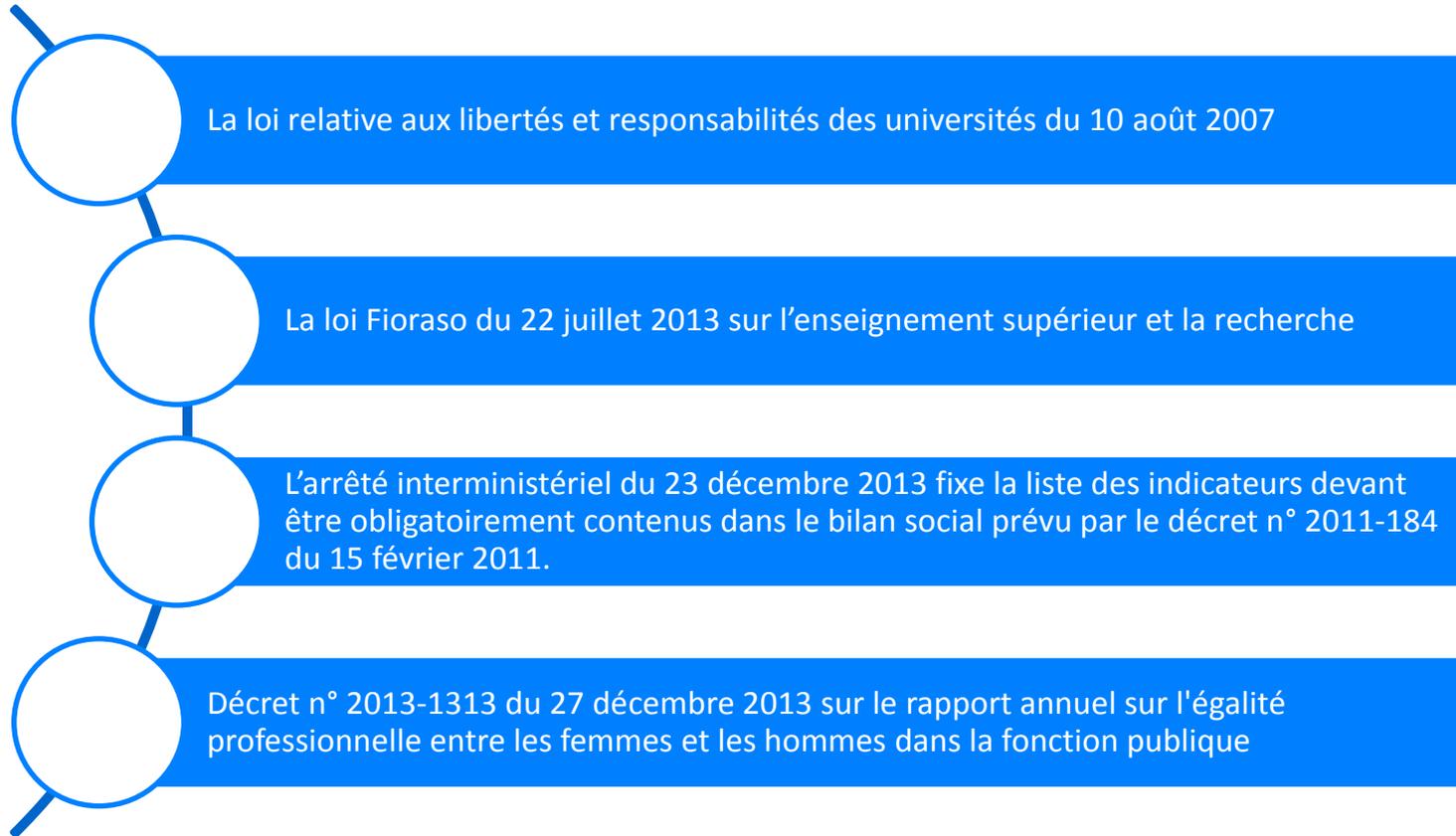
- ***Mener une démarche d'élaboration concertée***
- ***Poursuivre le travail de complétude et de fiabilisation des données***
- ***Rendre le document le plus lisible et accessible possible, pour permettre sa compréhension par tous***

## Un travail collectif

- ***Service Commun d'Action Sociale et Culturelle (SCASC)***
- ***Direction Hygiène, Sécurité et Environnement (DHSE)***
- ***Service Universitaire de Médecine de Prévention des Personnels (SUMPP)***
- ***Direction de la Communication (Dircom)***
- ***Cabinet et Direction Générale (DG)***
- ***Direction des Ressources Humaines (DRH)***

# I - LE BILAN SOCIAL

## A- Rappel du Cadre légal



99 indicateurs

## B- Définitions

### **Le bilan social**

Est un document obligatoire

Une photographie de l'Université à un instant T faisant apparaître des données RH/Sociales et Culturelles/Santé et Sécurité au Travail

### **Un indicateur**

C'est un ensemble de données organisées autour d'une thématique

Il peut être imposé par la réglementation ou inséré car il présente un intérêt particulier pour l'établissement

### **Période de référence**

C'est une photographie à la date du 31/12/2014

Pour certains indicateurs, l'année civile a été prise comme période de référence (ex : nombre de délégations du cours de l'année 2014, CRCT)

### **Périmètre d'étude**

- ⊙ La population AMU = 7754 agents
  - Enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels
  - A l'exclusion des vacataires et contrats étudiants

## C- Le Bilan Social est :

un outil de pilotage et de gestion des ressources humaines.

- Une état des lieux de l'établissement, de sa situation et de son évolution dans le temps.
- Un des outils participant à la mise en place d'une gestion prévisionnelle des effectifs.

Il est ensuite un outil de dialogue social.

- Il fixe une base commune de référence sur laquelle les représentants du personnel peuvent s'appuyer pour mener leur réflexion grâce à des données fiables, objectives et partagées.

Il est enfin un outil d'information, de transparence et de communication.

- Il permet à chaque personnel de connaître l'établissement et de se situer en son sein. Il apporte des éléments de comparaison entre les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et permet ainsi de mesurer le dynamisme d'Aix-Marseille Université au niveau local, national et international.

# II - LE BILAN SOCIAL AMU

# Calendrier d'élaboration du Bilan Social 2014

23 septembre 2014	1 <sup>er</sup> trimestre 2015	2 <sup>ème</sup> trimestre 2015	09 juin 2015	Juin 2015	09 juillet 2015	Septembre 2015	15 septembre 2015	22 septembre 2015
Conseil d'Administration Présentation du 1 <sup>ER</sup> Bilan social consolidé AMU	Benchmark sur les autres EPST/EPSCP MENESR	Production des données	1 <sup>ère</sup> réunion technique d'Echange	prise en compte des observations de la première réunion Technique d'Echange	2 <sup>ème</sup> réunion technique d'Echange	Finalisation de la production et Mise en forme	Présentation en Comité Technique	Présentation en Conseil d'Administration



Acteurs :  
- DRH

Acteurs :  
- DRH  
- SCASC  
- DHSE  
- SUMPP

Acteurs :  
- DRH  
- Organisations Syndicales

Acteurs :  
- DRH  
- SCASC  
- DHSE  
- SUMPP

Acteurs :  
- DRH  
- Organisations Syndicales

Acteurs :  
- DRH  
- DIRCOM

# Focus sur les réunions techniques d'échanges

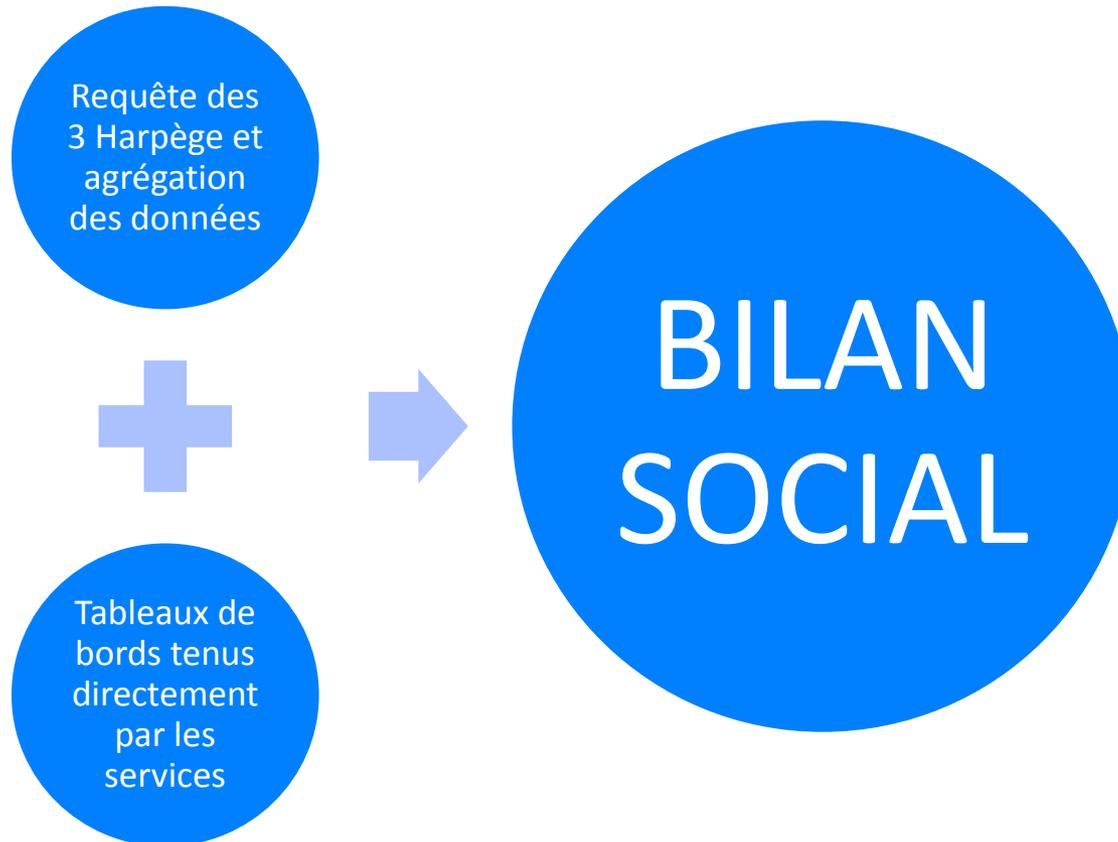
## 2 réunions techniques d'échanges (les 09 juin et 09 juillet 2015)

Mise en œuvre d'un groupe de travail piloté par le DGSA qui invite l'ensemble des organisations syndicales à contribuer à l'élaboration du Bilan Social.

- Présentation de la méthodologie du Bilan Social (calendrier, extraction des données)
- Présentation du sommaire du Bilan Social
- Temps d'échanges et recueil des demandes (exemple de demandes)

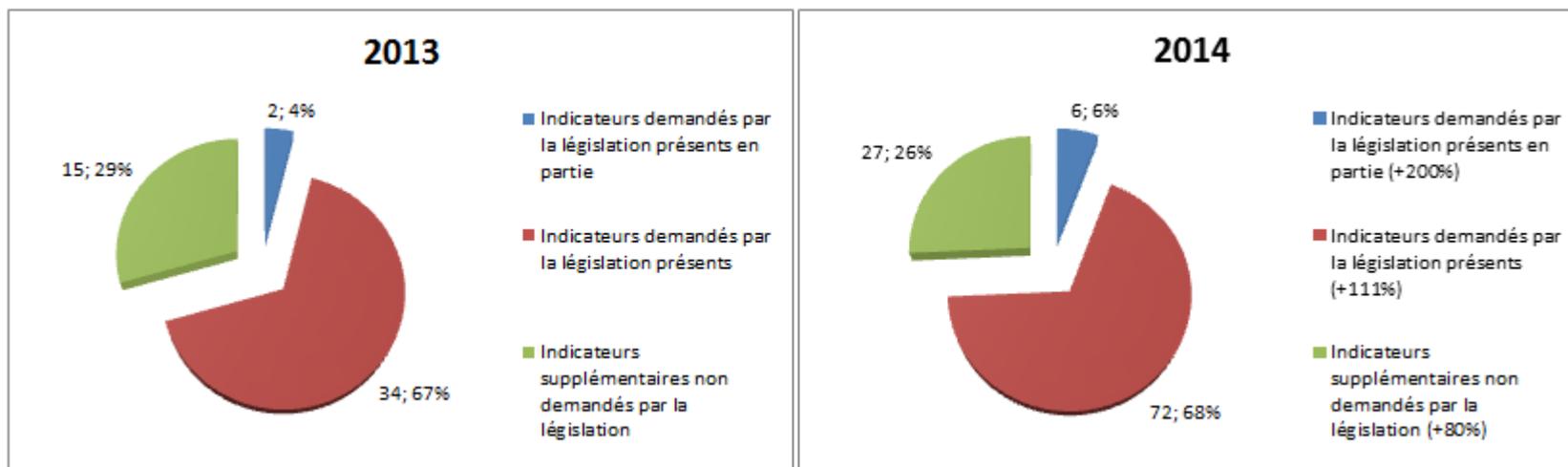
DEMANDES FORMULEES	REPONSES
âge médian des agents	prise en compte
répartition des salaires par décile	non prise en compte (confidentialité et difficultés techniques)
congés maternité	prise en compte
mobilité géographique des agents dans le cadre d'Origamu	non prise en compte (difficultés techniques)
maladies professionnelles sexuées	prise en compte
répartition des ATI par genre	prise en compte
préciser ce que sont les ATI et reporter ces chiffres sur la population globale AMU	prise en compte
ancienneté des non titulaires et des non renouvellement de contrats, répartition des nouveaux contrats ANT en 2014, et des contrats recherche	non prise en compte (difficultés techniques)
compléter la pyramide des âges avec une analyse sur les + de 45 ans	prise en compte
tableaux avec un code couleur permettant de faire un point sur les indicateurs légaux	prise en compte

## Focus sur la consolidation des données

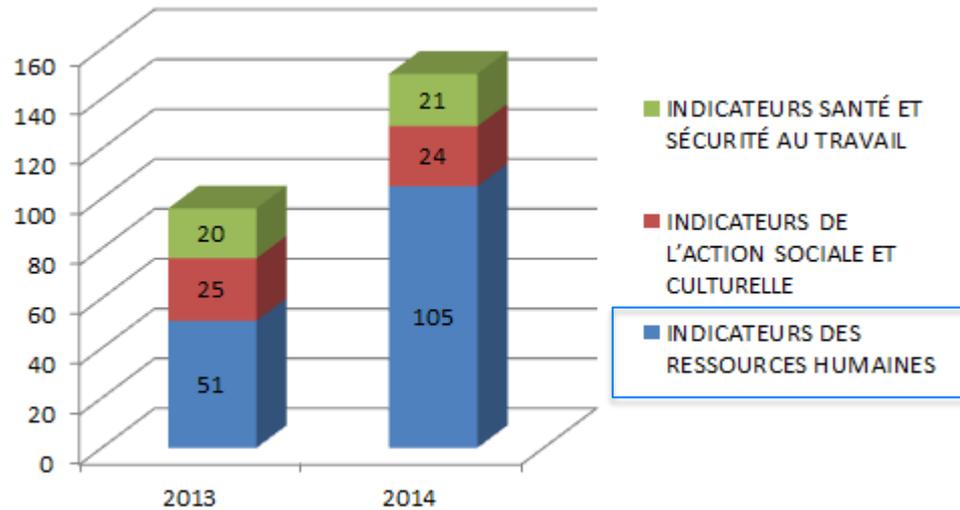


# **III - LE BILAN SOCIAL AMU 2014**

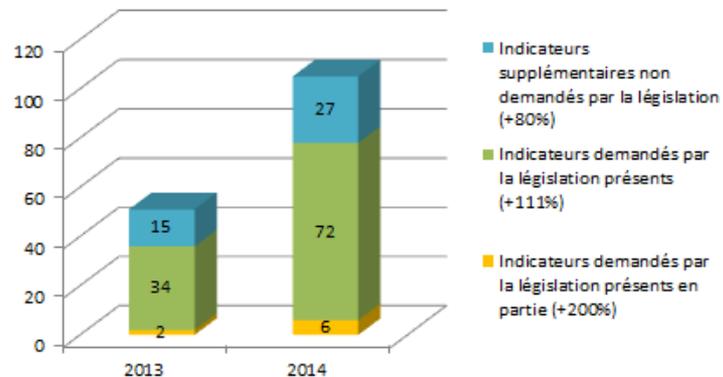
## Une évolution du nombre d'indicateurs présents



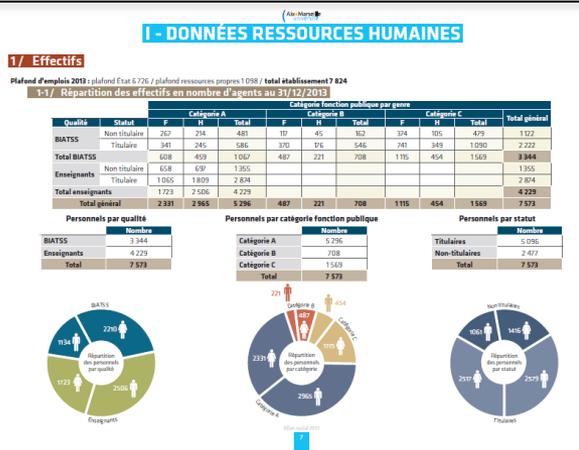
# Un Bilan Social en forte évolution



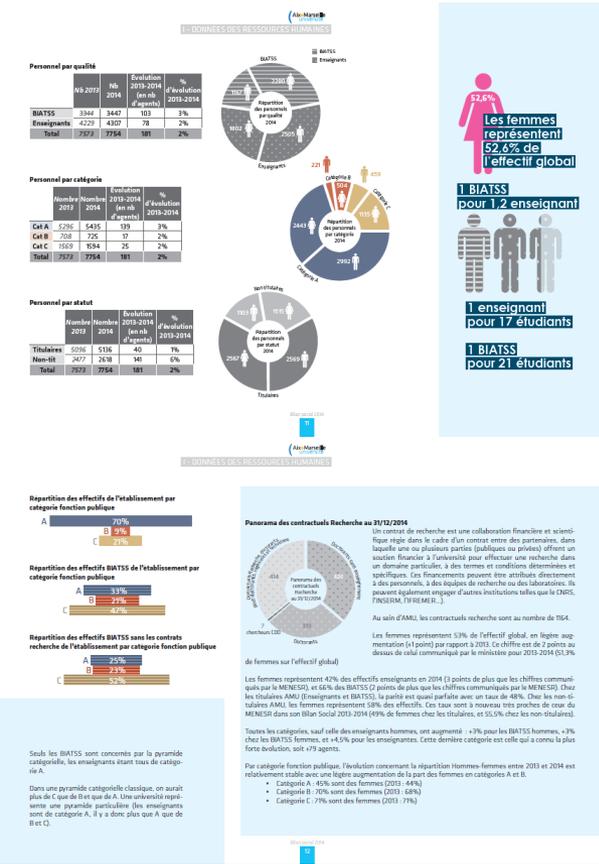
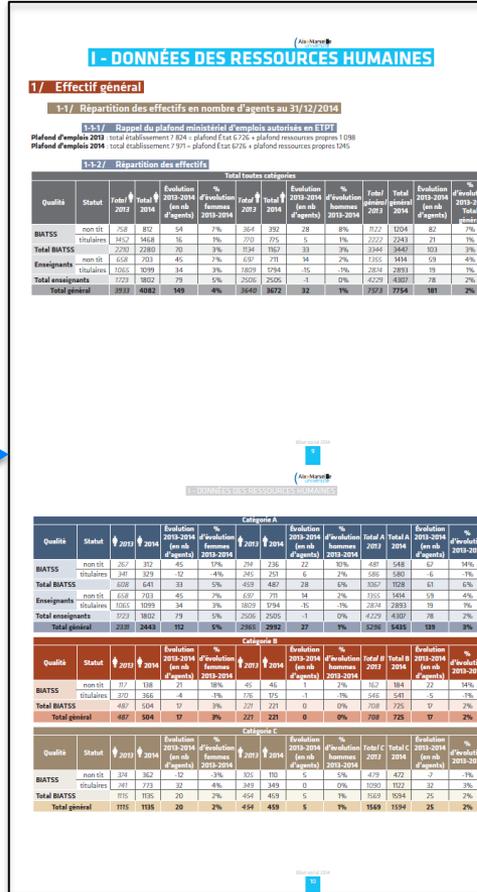
## Focus sur les données RH (+105%)



# Les évolutions (des indicateurs de meilleure qualité)



2013



2014

# 2014

## I - DONNÉES DES RESSOURCES HUMAINES

### 1/ Effectif général

#### 1-1/ Répartition des effectifs en nombre d'agents au 31/12/2014

##### 1-1-1/ Rappel du plafond ministériel d'emplois autorisés en ETPT

**Plafond d'emplois 2013** : total établissement 7 824 = plafond État 6 726 + plafond ressources propres 1 098  
**Plafond d'emplois 2014** : total établissement 7 971 = plafond État 6 726 + plafond ressources propres 1 245

#### 1-1-2/ Répartition des effectifs

Total toutes catégories													
Qualité	Statut	Total		Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)	%	Total		Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)	%	Total		Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)	%
		2013	2014			2013	2014			général 2013	général 2014		
BIATSS	non tit	758	812	54	7%	364	392	28	8%	1122	1204	82	7%
	titulaires	1452	1468	16	1%	770	775	5	1%	2222	2243	21	1%
<b>Total BIATSS</b>		<b>2210</b>	<b>2280</b>	<b>70</b>	<b>3%</b>	<b>1134</b>	<b>1167</b>	<b>33</b>	<b>3%</b>	<b>3344</b>	<b>3447</b>	<b>103</b>	<b>3%</b>
Enseignants	non tit	658	703	45	7%	697	711	14	2%	1355	1414	59	4%
	titulaires	1065	1099	34	3%	1809	1794	-15	-1%	2874	2893	19	1%
<b>Total enseignants</b>		<b>1723</b>	<b>1802</b>	<b>79</b>	<b>5%</b>	<b>2506</b>	<b>2505</b>	<b>-1</b>	<b>0%</b>	<b>4229</b>	<b>4307</b>	<b>78</b>	<b>2%</b>
<b>Total général</b>		<b>3933</b>	<b>4082</b>	<b>149</b>	<b>4%</b>	<b>3640</b>	<b>3672</b>	<b>32</b>	<b>1%</b>	<b>7573</b>	<b>7754</b>	<b>181</b>	<b>2%</b>

Si les directions centrales ont quasiment toutes conservé le même nombre d'agents tout en créant de nouvelles fonctions dans le cadre de la réorganisation des services (origamu), l'augmentation du plafond des Ressources Propres et de l'effectif total de l'établissement (2%) est la conséquence de l'activité intensive de sa recherche notamment portée par les recrutements d'agents non titulaires de la Fondation A\*MIDEX (+124% d'agents sous contrat BIATSS ou enseignant).

La répartition des effectifs est la suivante : 56% Enseignants et 44% BIATSS. Elle est très proche de la répartition nationale relevée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (55% enseignants / 45% BIATSS).

- Ajout de données
- Ajout des données par genre
- Ajout des colonnes évolutions des effectifs en nombre d'agents et en pourcentage
- Maintien des données pour 2013

Ajouts de commentaires

Agent type

I - DONNÉES DES RESSOURCES HUMAINES

Catégorie A																							
Qualité	Statut	2013		2014		Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)		% d'évolution femmes 2013-2014		2013		2014		Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)		% d'évolution hommes 2013-2014		Total A 2013	Total A 2014	Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)		% d'évolution 2013-2014	
		♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂
BIATSS	non tit	267	312	45	17%	214	236	22	10%	481	548	67	14%										
	titulaires	341	329	-12	-4%	245	251	6	2%	586	580	-6	-1%										
<b>Total BIATSS</b>		<b>608</b>	<b>641</b>	<b>33</b>	<b>5%</b>	<b>459</b>	<b>487</b>	<b>28</b>	<b>6%</b>	<b>1067</b>	<b>1128</b>	<b>61</b>	<b>6%</b>										
Enseignants	non tit	658	703	45	7%	697	711	14	2%	1355	1414	59	4%										
	titulaires	1065	1099	34	3%	1809	1794	-15	-1%	2874	2893	19	1%										
<b>Total enseignants</b>		<b>1723</b>	<b>1802</b>	<b>79</b>	<b>5%</b>	<b>2506</b>	<b>2505</b>	<b>-1</b>	<b>0%</b>	<b>4229</b>	<b>4307</b>	<b>78</b>	<b>2%</b>										
<b>Total général</b>		<b>2331</b>	<b>2443</b>	<b>112</b>	<b>5%</b>	<b>2965</b>	<b>2992</b>	<b>27</b>	<b>1%</b>	<b>5296</b>	<b>5435</b>	<b>139</b>	<b>3%</b>										

Catégorie B																							
Qualité	Statut	2013		2014		Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)		% d'évolution femmes 2013-2014		2013		2014		Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)		% d'évolution hommes 2013-2014		Total B 2013	Total B 2014	Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)		% d'évolution 2013-2014	
		♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂
BIATSS	non tit	117	138	21	18%	45	46	1	2%	162	184	22	14%										
	titulaires	370	366	-4	-1%	176	175	-1	-1%	546	541	-5	-1%										
<b>Total BIATSS</b>		<b>487</b>	<b>504</b>	<b>17</b>	<b>3%</b>	<b>221</b>	<b>221</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>708</b>	<b>725</b>	<b>17</b>	<b>2%</b>										
<b>Total général</b>		<b>487</b>	<b>504</b>	<b>17</b>	<b>3%</b>	<b>221</b>	<b>221</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>708</b>	<b>725</b>	<b>17</b>	<b>2%</b>										

Catégorie C																							
Qualité	Statut	2013		2014		Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)		% d'évolution femmes 2013-2014		2013		2014		Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)		% d'évolution hommes 2013-2014		Total C 2013	Total C 2014	Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)		% d'évolution 2013-2014	
		♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂
BIATSS	non tit	374	362	-12	-3%	105	110	5	5%	479	472	-7	-1%										
	titulaires	741	773	32	4%	349	349	0	0%	1090	1122	32	3%										
<b>Total BIATSS</b>		<b>1115</b>	<b>1135</b>	<b>20</b>	<b>2%</b>	<b>454</b>	<b>459</b>	<b>5</b>	<b>1%</b>	<b>1569</b>	<b>1594</b>	<b>25</b>	<b>2%</b>										
<b>Total général</b>		<b>1115</b>	<b>1135</b>	<b>20</b>	<b>2%</b>	<b>454</b>	<b>459</b>	<b>5</b>	<b>1%</b>	<b>1569</b>	<b>1594</b>	<b>25</b>	<b>2%</b>										

Les agents titulaires d'AMU représentent 66% de l'effectif, un chiffre supérieur à celui de la moyenne nationale communiquée par le ministère pour l'année 2013-2014 (64,4%).  
Même si les proportions sont très proches, il y a plus de titulaires chez les personnels enseignants (67%) que chez les personnels BIATSS (65%). Par comparaison, les chiffres du ministère sont de 70% chez les enseignants et 60% chez les BIATSS.

La répartition catégorielle des BIATSS (titulaires + non-titulaires en incluant les contractuels financés sur contrat de recherche) est la suivante : catégorie A 33%, catégorie B 21%, catégorie C 46%. La catégorie B est sous représentée. Cela s'explique par le fait que certaines fonctions d'encadrement intermédiaire et de technicité médiane habituellement réalisés par des agents de catégorie B, sont réalisés par des agents de catégorie A. ASI de la filière ITRF (filiale majoritaire au sein de la population BIATSS de l'établissement).

Comparaisons avec les chiffres du Ministère



Segmentation des tableaux pour une meilleur lisibilité



I - DONNÉES DES RESSOURCES HUMAINES

Personnel par qualité

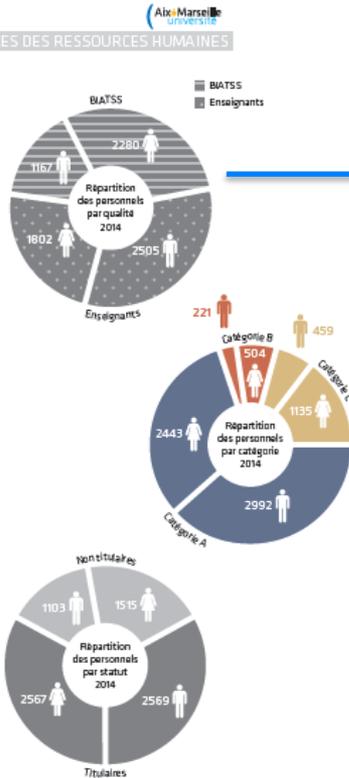
	Nb 2013	Nb 2014	Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)	% d'évolution 2013-2014
BIATSS	3344	3447	103	3%
Enseignants	4229	4307	78	2%
<b>Total</b>	<b>7573</b>	<b>7754</b>	<b>181</b>	<b>2%</b>

Personnel par catégorie

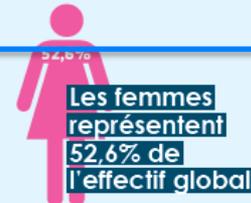
	Nombre 2013	Nombre 2014	Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)	% d'évolution 2013-2014
Cat A	5296	5435	139	3%
Cat B	708	725	17	2%
Cat C	1569	1594	25	2%
<b>Total</b>	<b>7573</b>	<b>7754</b>	<b>181</b>	<b>2%</b>

Personnel par statut

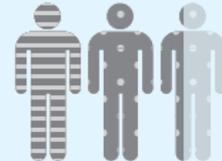
	Nombre 2013	Nombre 2014	Évolution 2013-2014 (en nb d'agents)	% d'évolution 2013-2014
Titulaires	5096	5136	40	1%
Non-tit	2477	2618	141	6%
<b>Total</b>	<b>7573</b>	<b>7754</b>	<b>181</b>	<b>2%</b>



Augmentation du nombre de graphiques



1 BIATSS pour 1,2 enseignant

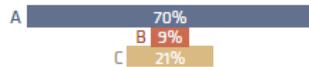


1 enseignant pour 17 étudiants

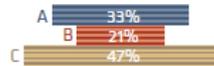
1 BIATSS pour 21 étudiants

Mise en valeur de grandes données

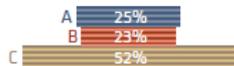
Répartition des effectifs de l'établissement par catégorie fonction publique



Répartition des effectifs BIATSS de l'établissement par catégorie fonction publique



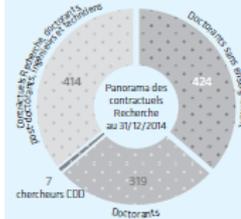
Répartition des effectifs BIATSS sans les contrats recherche de l'établissement par catégorie fonction publique



Seuls les BIATSS sont concernés par la pyramide catégorielle, les enseignants étant tous de catégorie A.

Dans une pyramide catégorielle classique, on aurait plus de C que de B et que de A. Une université présente une pyramide particulière (les enseignants sont de catégorie A, il y a donc plus que A que de B et C).

Panorama des contractuels Recherche au 31/12/2014



Un contrat de recherche est une collaboration financière et scientifique régie dans le cadre d'un contrat entre des partenaires, dans laquelle une ou plusieurs parties (publiques ou privées) offrent un soutien financier à l'université pour effectuer une recherche dans un domaine particulier, à des termes et conditions déterminées et spécifiques. Ces financements peuvent être attribués directement à des personnels, à des équipes de recherche ou des laboratoires. Ils peuvent également engager d'autres institutions telles que le CNRS, l'INSERM, l'IFREMER...).

Au sein d'AMU, les contractuels recherche sont au nombre de 1164.

Les femmes représentent 53% de l'effectif global, en légère augmentation (+1 point) par rapport à 2013. Ce chiffre est de 2 points au dessus de celui communiqué par le ministère pour 2013-2014 (51,3%

de femmes sur l'effectif global)

Les femmes représentent 42% des effectifs enseignants en 2014 (3 points de plus que les chiffres communiqués par le MENESR), et 66% des BIATSS (2 points de plus que les chiffres communiqués par le MENESR). Chez les titulaires AMU (Enseignants et BIATSS), la parité est quasi parfaite avec un taux de 48%. Chez les non-titulaires AMU, les femmes représentent 58% des effectifs. Ces taux sont à nouveau très proches de ceux du MENESR dans son Bilan Social 2013-2014 (49% de femmes chez les titulaires, et 55,5% chez les non-titulaires).

Toutes les catégories, sauf celle des enseignants hommes, ont augmenté : +3% pour les BIATSS hommes, +3% chez les BIATSS femmes, et +4,5% pour les enseignantes. Cette dernière catégorie est celle qui a connu la plus forte évolution, soit +79 agents.

Par catégorie fonction publique, l'évolution concernant la répartition Hommes-femmes entre 2013 et 2014 est relativement stable avec une légère augmentation de la part des femmes en catégories A et B.

- Catégorie A : 45% sont des femmes (2013 : 44%)
- Catégorie B : 70% sont des femmes (2013 : 68%)
- Catégorie C : 71% sont des femmes (2013 : 71%)

Définitions

Nouveaux graphiques : pyramides catégorielles, Panorama des contractuels Recherche

Focus sur des points d'intérêt (contractuels recherche, part des femmes)

Aides à la lecture

Une population majoritairement féminine (52,6%). Les femmes représentent 80% des recrutements des emplois supérieurs en 2014

60 000 repas subventionnés

Un dialogue social important : 25 réunions d'instance (CA, CT, CHSCT)

4 874 jours de formation pour les BIATSS 3 642 stagiaires

Prime de Responsabilité Pédagogique concerne 174 agents

44% des bénéficiaires de la PCA sont des femmes

La prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche concerne 504 agents

7754 agents  
Pour une masse salariale de 477 574 383 €

Prime de Charge Administrative concerne 47 agents

BIATSS :  
49 mobilités internes,  
182 recrutements externes,  
19 détachements entrants



**Merci de votre attention.**